

Univerzita Karlova v Praze
Pedagogická fakulta

BAKALÁŘSKÁ PRÁCE

2016

Kristýna Komárková

Univerzita Karlova v Praze
Pedagogická fakulta
Katedra francouzského jazyka a literatury

BAKALÁŘSKÁ PRÁCE

Les emprunts à l'anglais dans le champ lexical du football français

English loanwords in French lexical field of football

Anglické výpůjčky ve francouzském lexikálním poli fotbalu

Kristýna Komárková

Vedoucí práce: Mgr. Jiří Jančík
Studijní program: Specializace v pedagogice
Studijní obor: Anglický jazyk se zaměřením na vzdělávání
Francouzský jazyk se zaměřením na vzdělávání

Prohlašuji, že jsem bakalářskou práci na téma *anglické výpůjčky ve francouzském lexikálním poli fotbalu* vypracovala pod vedením vedoucího práce samostatně za použití v práci uvedených pramenů a literatury. Dále prohlašuji, že tato práce nebyla využita k získání jiného nebo stejného titulu.

Praha, 13.07.2016

.....

podpis

Ráda bych touto cestou vyjádřila poděkování Mgr. Jiřímu Jančíkovi za jeho cenné rady, připomínky a trpělivost při vedení mé bakalářské práce.

ANOTACE

Tato práce se zabývá francouzskou fotbalovou terminologií, přesněji řečeno výpůjčkami z angličtiny, které se vyskytují ve francouzském lexikálním poli fotbalu. Cílem práce je popsat tyto výpůjčky a jejich začlenění do francouzského lexika. Práce se soustředí také na morfologické a fonetické změny, které se odehrály na morfémech anglických výpůjček po jejich zařazení do slovní zásoby francouzského jazyka. Užívání výpůjček z anglického jazyka je demonstrováno na příkladech z francouzských novin. Práce se rovněž zabývá vývojem francouzské slovní zásoby a některé kapitoly se věnují také historii fotbalu, která je úzce spjatá s vývojem fotbalové terminologie.

KLÍČOVÁ SLOVA

Lexikální pole, francouzský jazyk, fotbal, sport, lexikální výpůjčky

ANNOTATION

This bachelor's thesis deals with the French football terminology. To be more precise, it deals with English loanwords that are used in French semantic field of football. The aim is to describe these loanwords and their integration into the French lexical system, including phonetics and morphological changes. Use of English loanwords is demonstrated on examples from the French newspapers. The thesis also depicts the development of French lexical system. Part of the work is devoted to the history of football which is closely connected with the development of football terminology.

KEYWORDS

Semantic field, French, football, sport, loanwords

Table des matières

Liste des abréviations utilisées dans le travail	7
Introduction.....	8
1 La méthodologie.....	10
2 Le lexique	12
2.1 Les procédés d'enrichissement du lexique.....	13
2.2 Les emprunts lexicaux	16
2.2.1 Les types d'emprunts lexicaux	17
2.2.2 L'entrée d'un mot emprunté dans le lexique d'une langue.....	17
2.2.3 L'appropriation des mots empruntés	18
2.2.4 Les langues sources	19
2.2.5 Les emprunts à l'anglais	20
2.2.6 Les faux anglicismes.....	21
2.3 La terminologie sportive	22
3 L'histoire du football.....	24
3.1 La soule	24
3.2 La fondation du football moderne	25
4 Le corpus des emprunts à l'anglais	28
4.1 Le football et ses variations.....	30
4.2 Les personnes	31
4.3 Les qualités des joueurs	36
4.4 La tactique et la performance sur le terrain.....	37
4.5 Le match de football	41
4.6 Le score	42

4.7	D'autres emprunts footballistiques	44
4.8	Tableau des emprunts	47
5	Conclusion	49
6	Bibliographie.....	52

Liste des abréviations utilisées dans le travail

Adj : adjectif

n. f. : nom féminin

n. m. : nom masculin

v : verbe

Introduction

Dans ce mémoire de licence, nous nous occupons de la terminologie du football, plus précisément d'emprunts à l'anglais qui se trouvent dans le lexique footballistique français. Étant donné que le football est un sport international, les emprunts dans son langage sont nombreux. Néanmoins, la grande majorité d'eux viennent de la Grande-Bretagne où ce jeu est né.

Étant une grande amatrice et joueuse du football, j'ai choisi explorer le lexique de cette domaine du sport qui est le premier au monde quant au nombre de joueurs ainsi que de spectateurs, et son langage, pratiqué par des millions de personnes, a une place importante dans la société d'aujourd'hui.

Pour rédiger ce travail, une tactique était nécessaire. Dans la première partie, nous travaillons sur le lexique de la langue française en général. Nous décrivons la formation du lexique ainsi que des processus au moyen desquels la langue s'enrichit. Une attention particulière est prêtée aux emprunts lexicaux et nous n'oublions pas non plus de dépeindre l'évolution du football à travers son histoire.

La seconde partie de ce travail est consacrée à l'analyse des emprunts à l'anglais qui sont utilisés dans la langue footballistique française. Le corpus des emprunts est élargi par des définitions aussi bien que par l'analyse linguistique des anglicismes.

Finalement, nous résumons les connaissances en évaluant les anglicismes trouvés dans la terminologie footballistique du français. Plus précisément, nous commentons les types d'emprunts, leur attestation dans la langue française ainsi que leurs traits orthographiques et phonétiques.

Le but de ce travail est décrire les emprunts à l'anglais dans le champ lexical du football français. Nous nous occupons de la terminologie du football que nous considérons comme un ensemble complexe qui est composé de plusieurs éléments relativement indépendants ; le vocabulaire pour désigner les joueurs, le terrain de sport, les règles du jeu, la stratégie, les résultats etc.

Nous allons montrer que le football est arrivé en France des îles Britanniques en XIX^e siècle ensemble avec le nouveau champ lexical qui est entré dans le lexique

français. Des nouvelles unités lexicales anglaises qui sont entrées dans la langue française ont un dynamisme d'entrée dans la langue différent. Par conséquent, certains emprunts sont remplacés par des équivalents de la langue cible (ce qui est le cas des mots déjà existants en français qui subissent l'extension de sens) et d'autres maintiennent sa forme anglaise jusqu'à ce que le sport ne s'établisse complètement et que les linguistes ne s'efforcent d'imposer la terminologie propre à la langue française.

Un autre objectif de ce travail est donc observer la terminologie du football dans son ensemble ainsi qu'étudier la complexité du dynamisme d'entrée des emprunts à l'anglais dans le langage footballistique français. Nous allons également esquisser la typologie de l'adaptation de ces emprunts ; nous allons faire l'analyse lexicale des emprunts en nous concentrant sur les changements de l'orthographe et de la prononciation qui se sont produits sur les morphèmes après que les emprunts sont entrées dans le lexique de la langue française.

1 La méthodologie

Pour rédiger un bon travail, un bon choix de sources s'impose. Au début, nous avons surtout consulté les livres traitant de la lexicologie théorique. Ensuite, nous avons procédé à la lecture de la littérature footballistique, écrite en langue française aussi bien qu'en langue anglaise. Nous avons commencé par l'histoire de ce sport en nous appuyant principalement sur le livre *Histoire du football*, écrit par Paul Dietschy en 2010. Dans la partie pratique, nous avons puisé surtout au livre de Benoît Meyer et Lilian Thuram *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*¹. Pour chercher la prononciation et les dates d'attestation des emprunts, nous avons puisé aux dictionnaires de la langue française dont avant tout *Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire de la langue française*² ainsi qu'aux sources électroniques tel que *Le Trésor de la langue française informatisé*.³

En ce qui concerne le corpus des emprunts à l'anglais dans le champ lexical du football français qui forme la partie pratique de ce travail, nous l'avons élaboré sur la base de notre recherche des emprunts dans le journal français, plus précisément dans *l'Équipe* et dans la rubrique sportive du quotidien *le Monde*. Nous avons excerpé tous les mots d'origine anglaise flagrante afin de maximiser la diversité et de les offrir autant que possible dans l'intention d'explorer leur typologie ainsi que leur taux d'adaptation aux règles de la langue française. Pour chaque emprunt, nous avons cité un exemple de l'emploi du mot donné dans une phrase et la définition. En plus, nous avons fait des annotations concernant la signification et la prononciation du terme en rassemblant les

¹ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. Paris: H. Champion, 2012.

² Rey, Alain. *Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert, 1995.

³ www.atilf.atilf.fr, <https://fr.wiktionary.org/wiki>

informations du *Trésor de la langue française informatisé*⁴ ainsi que du *Dictionnaire du football*.⁵

⁴ www.atilf.atilf.fr

⁵ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. Paris: H. Champion, 2012.

2 Le lexique

Le lexique fait l'objet de l'intérêt de la lexicologie. Le lexique d'une langue se définit comme « *l'entité théorique qui correspond à l'ensemble des lexies de cette langue* » (Polguère 2008, 70). Tout d'abord, pour mieux comprendre cette définition, il faut définir également la lexie, ce qui est « *unité lexicale de langue constituée soit par un mot (lexie simple) soit par des mots associés (lexies composée et complexe)* ». ⁶ La lexie simple est appelée *le lexème*, la lexie composée est *la locution*. Alors, tout simplement, le lexique est l'ensemble des mots dont dispose une langue nationale, y compris toutes les variations de cette langue comme par exemple les expressions vulgaires, familières ou des variations régionales.

L'unité de base du lexique est *le lexème* ou bien *l'unité lexicale*. C'est une unité abstraite qui peut être définie comme « *une lexie regroupant des mots-formes qui ne se distinguent que par la flexion* » (Polguère 2008, 46). Ainsi, toutes les formes du verbe *parler* (*parle, parles, parlons, ...*) constituent ensemble un seul lexème.

Comme le lexique d'une langue est un système structuré, les lexèmes peuvent être classés dans les *champs lexicaux*. Le champ lexical est formé d'un groupe des unités lexicales qui ont la signification similaire, autrement dit, qui ont un sème ou bien plusieurs sèmes en commun. Le nombre d'expressions dans ce champ n'est pas limité par la classe grammaticale des mots ; un champ lexical est donc composé de noms, de verbes aussi bien que d'adjectifs etc. Composition du champ lexical peut varier dans les différentes langues, néanmoins, chaque expression linguistique appartient toujours au moins à un champ lexical.

En analysant le lexique, il est important de distinguer le lexique de vocabulaire ; ce dernier est un sous-ensemble du lexique. Dans son livre *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Polguère fait la distinction entre le vocabulaire d'un individu celui d'un domaine ; toutes les lexies utilisées par un individu composent le vocabulaire de cet individu. Pareillement, le vocabulaire d'un domaine est formé par

⁶ Entrée « lexie ». *Trésor de la langue française informatisé* [En ligne]. (Page consultée le 9 juillet 2016) <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3275533140;>

l'ensemble des lexies utilisées exclusivement dans ce domaine. Ainsi, des lexies comme *le hors-jeu*, *le tackle*, etc. forment le vocabulaire du football qui est un sous-ensemble du lexique de la langue française.⁷

En général, le lexique d'une langue se compose de fonds historiques complétés par des différentes couches de la langue telles que l'argot, le dialecte, les néologismes, les archaïsmes, etc. La base du lexique de la langue française est formée de fonds héréditaire, issu du latin vulgaire, grec, germanique et celtique. Ce sont des mots de la formation populaire qui se sont formés spontanément au cours des siècles. Le vocabulaire des fonds héréditaire se compose principalement des mots monosyllabiques ou dissyllabiques.

Ensuite, ce sont des mots de formation savante qui font une autre partie du lexique français. Il s'agit d'enrichissement du lexique dont on a besoin surtout en raison de progrès des sciences. Ce sont donc le plus souvent des emprunts au latin et au grec utilisés dans le domaine scientifique.

En outre, on dénombre plusieurs autres procédés desquels le français s'enrichit. Dans la partie suivante, nous allons brièvement décrire les procédés les plus importants et à la fin de ce chapitre suivant, nous allons prêter une attention particulière aux emprunts lexicaux.

2.1 Les procédés d'enrichissement du lexique

Comme il est déjà mentionné ci-dessus, dans ce chapitre, nous allons décrire neuf procédés d'élargissement du lexique.

Premièrement, des unités lexicales déjà existantes peuvent subir **l'extension du sens**. Ce procédé augmente la polysémie de la langue en s'effectuant généralement au moyen de la métaphore ou de la métonymie. Un exemple typique est l'extension du sens du mot *souris*, originairement un terme de zoologie qui s'est ensuite diffusé dans la langage d'informatique. Ce procédé augmente la polysémie de la langue.

⁷ Polguère. *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*. p. 19

Ensuite, plusieurs unités lexicales sont formés par **la conversion**, aussi appelée la dérivation impropre ou la dérivation non-affixale. On distingue trois types de ce procédé ; on peut changer la catégorie grammaticale d'une lexie sans changer sa forme (par exemple *mobile* qui peut être utilisé comme un nom ainsi qu'un adjectif), un nom propre peut passer en un nom commun (*pascal*) et vice versa (*harpagon* = *avare*).

Le troisième processus qui produit un grand nombre des expressions nouvelles en français est **la dérivation**. La dérivation lexicale donne naissance aux mots nouveaux par l'adjonction d'un préfixe (au début) ou d'un suffixe (à la fin) au radical d'une unité lexicale. En général, les préfixes modifient seulement le sens du mot (*légal* – *illégal*) tandis que les suffixes peuvent, dans certains cas, changer la classe grammaticale (*parler* – *parloir*).

Le lexique de la langue française s'élargit aussi grâce à la **composition** pendant laquelle des unités lexicales nouvelles sont formées par la combinaison de deux (ou même plusieurs) bases lexicales. Selon l'origine des composants on fait la distinction entre la composition savante, formée à partir de composants latins ou grecs (*anthropologue*) et la composition populaire où au moins un composant est d'origine française (*portefeuille*).

Puis, l'un de procédés le plus fréquents dans la langue française d'aujourd'hui est **la troncation** ce qui est un processus pendant lequel on élimine une partie du mot afin de épargner le temps et minimiser l'effort. On distingue deux types principaux de troncation ; l'apréhèse (on tronque la première partie du mot – *le bus*) et l'apocope (la dernière partie du mot est tronquée – *le fac*).

Le français s'enrichit également **des néologismes**. Un néologisme, comme le nom indique, est un mot nouveau qui entre dans le lexique d'une langue. Les néologismes sont formés lorsqu'il y a besoin de donner un nom aux nouvelles réalités qui apparaissent et pour lesquelles une langue donnée n'a pas encore d'expression. L'intégration de nouvelles lexies dans le lexique de la langue est un phénomène fréquent et habituel.

Ensuite, l'inventaire d'une langue donnée s'élargit par **les calques**. Étant un type d'emprunt lexical, le calque se définit comme un « *procédé de création d'un mot ou d'une construction syntaxique par emprunt de sens ou de structure morphologique à une autre langue* »⁸. Autrement dit, la langue cible emprunte la logique de la construction d'élément lexical d'une langue étrangère et elle traduit littéralement des segments qui composent cette unité lexicale. Par conséquent, la forme des calques est déterminée par la langue cible tandis que leur signification et structure sont déterminées par la langue source⁹. Des exemples typiques des calques utilisés en français sont ainsi *gratte-ciel* (traduction littérale de *skyscraper* anglais) ou *ce n'est pas ma tasse de thé* (traduction de *This is not my cup of tea* anglais) au lieu d'expression française *très peu pour moi*.

Finalement, on distingue encore **les xénismes**. Le xénisme est un type d'emprunt qui se rencontre exclusivement en contexte de la réalité étrangère. « *Le xénisme n'est qu'une quête du terme propre, absent du dictionnaire français* » (MacWatters et Thompson 1986, 371). C'est une forme lexicale qui n'est ni traduite ni assimilée. Généralement, ce sont des petites phrases, interjections etc., comme *paix et amour* (*peace and love* anglais) ou *sans commentaire* (*no comment* anglais).

Les emprunts lexicaux font le dernier procédé d'enrichissement du lexique de la langue française qui est très important et assez productif. Étant donné que les emprunts font l'objet de ce travail, nous avons décidé de leur consacrer un chapitre à part.

⁸ Entrée « calque ». *Trésor de la langue française informatisé* [En ligne]. (Page consultée le 10 juillet 2016) <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=4261521495;r=1;nat=;sol=0;>

⁹ Čermák, František. *Lexikon a sémantika*. p. 213

2.2 Les emprunts lexicaux

Selon Christiane Loubier, « *l'appellation emprunt lexical correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère* » (Loubier 2011, 14). Étant donné qu'aucune langue n'est pas isolée des autres, son lexique est inévitablement exposée aux influences diverses et donc les emprunts lexicaux aux langues étrangères font partie d'un processus fréquent et parfaitement naturel¹⁰. Ce processus est la conséquence de contact des langues dans la coopération économique, politique et culturelle des pays. En ce qui concerne sa cause, c'est généralement le besoin de donner un nom à une nouvelle réalité. Des influences étrangères se manifestent donc principalement (mais pas uniquement) dans le domaine de la terminologie technique, commerciale ou sportive. Néanmoins, il est important de distinguer des mots étrangers nécessaires et des mots étrangers inutiles parce que l'économie du langage ne permet pas la présence de deux mots ayant la signification absolument identique. Par conséquence, les unités empruntées qui ont pris racine enrichissent la langue cible mais ils ne la doublent jamais¹¹.

Pourtant, il faut mentionner que parfois il arrive qu'une unité lexicale ayant la signification pareille comme une lexie déjà existant dans la langue cible y pénètre quand même. Néanmoins, dans ce cas, cette unité lexicale subit généralement une restriction de sens. Un bon exemple de ce phénomène est le mot *boutique* que la langue tchèque a emprunté au français. Tandis qu'en français la boutique signifie un « *local commercial de dimension modeste* »¹², en tchèque on emploie le mot *butik* seulement pour parler d'un magasin de mode. La restriction de sens est l'un des changements les plus communs que les emprunts lexicaux subissent.

¹⁰ Čermák, František. *Lexikon a sémantika*. p. 216

¹¹ Ibid. p. 221

¹² Entrée « boutique ». *Trésor de la langue française informatisé* [En ligne]. (Page consultée le 10 juillet 2016) <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=33465180;r=1;nat=;sol=1;>

2.2.1 Les types d'emprunts lexicaux

Après la définition et l'introduction aux emprunts lexicaux, nous proposons leur classification ; tout d'abord, on distingue les unités lexicales empruntées directement de celles qui ont été empruntées via encore une autre langue (1) et deuxièmement, on les divise selon la forme qu'ils prennent dans la langue cible (2).

1) Premièrement, on fait donc la distinction entre

- a) l'emprunt lexical direct,
- b) et l'emprunt lexical indirect.

La différence entre ces deux types est que l'emprunt lexical direct est emprunté directement à une autre langue, tandis que l'emprunt lexical indirect est emprunté à une langue via encore une autre langue (ou bien plusieurs langues). Pour une meilleure explication, nous proposons l'exemple suivant ; prenons le mot français *algarade* qui est emprunté à l'espagnol *algarada*. Ce dernier est lui-même emprunté à l'arabe. Pour l'espagnol, ce mot est donc emprunt direct. Par contre, pour le français, il s'agit d'un emprunt indirect puisqu'il est emprunté à l'arabe via l'espagnol.

2) Deuxièmement, les emprunts peuvent être divisés selon leur forme dans la langue cible aux

- a) emprunts intégraux
- b) et emprunts naturalisés.

Les emprunts intégraux n'ont subi aucune modification formelle et leur forme reste donc pareille dans les deux langues. C'est le cas de quelques emprunts à l'anglais comme par exemple *un match* ou *un corner*. Le deuxième groupe est formé par les emprunts naturalisés dont la forme a été assimilée à la morphologie française, comme par exemple le nom *tacle*.

2.2.2 L'entrée d'un mot emprunté dans le lexique d'une langue

Il est très difficile d'identifier la date précise de l'entrée d'un mot étranger dans le vocabulaire d'une langue donnée. L'emprunt apparaît pour la première fois dans le langage quand les gens ou bien les médias commencent à parler d'un phénomène qu'ils

ne connaissent pas encore puisqu'il fait partie d'une culture étrangère. Après un certain temps, s'il s'enracine bien dans le langage parlé, l'emprunt se manifeste dans un texte écrit. C'est bien cette première apparition d'un mot dans la langue écrite que l'on considère comme sa première attestation. Néanmoins, il est fort probable qu'avant l'attestation écrite, ce mot circulait déjà dans la langue depuis des années.

Cependant, il faut faire la distinction entre l'emprunt lexical, le xénisme et le barbarisme. Prenons l'exemple d'une nouvelle réalité originaire de l'Angleterre. Ce n'est qu'après l'introduction de ce lexème dans le dictionnaire français que nous pouvons le qualifier comme un emprunt lexical. Pour en pouvoir parler plus tôt, des gens peuvent d'abord utiliser le mot anglais tel quel, sans le traduire. Dans cette phase, il s'agit d'un xénisme. Néanmoins, une fois que la réalité donnée devient ordinaire en France et dès qu'un équivalent français de ce mot est attesté, l'emploi du terme anglais devient un barbarisme. Le statut actuel d'un mot étranger dépend donc également de la perception de la réalité qu'il décrit.

2.2.3 L'appropriation des mots empruntés

Après l'apparition d'un nouveau emprunt dans le lexique d'une langue donnée, un long processus de son appropriation commence ; le mot emprunté s'intègre aux nouvelles relations paradigmatiques et syntagmatiques, on lui affecte un genre ainsi que la forme du pluriel. La plupart des emprunts sont au fur et à mesure adaptés aux règles morphologiques propre à la langue cible. Par conséquent, il est probable que les emprunts qui figurent dans les vocabulaire d'une langue depuis longtemps auront une forme adaptée graphiquement, phonologiquement ou même grammaticalement. Au contraire, de nouveaux mots vont plutôt garder leur forme de la langue source.

En plus, en passant d'une langue à une autre, un mot peut changer non seulement son allure mais aussi le sens. « *Les mots n'ont jamais vraiment le même pouvoir d'évocation dans la langue qui a emprunté et dans la langue qui a donné* » (Walter 1997, 208) parce que dans la langue cible, ils entrent en de toutes nouvelles relations paradigmatiques et ils obtiennent une nouvelle valeur. C'est donc surtout l'extension de sens et la connotation du mot qui peuvent changer, ce qui est logique parce que la

connotation du mot est très subjective et influencée par la culture, le contexte et l'expérience du locuteur.

2.2.4 Les langues sources

Bien que le français soit issu du latin, cette langue n'est pas la seule source du vocabulaire de la langue française ; pendant des siècles, elle s'est enrichie d'un nombre considérable de mots venus du monde entier. On peut mentionner par exemple des apports celtiques, grecs, italiens, anglais, espagnols, portugais ou même japonais. Il y a vraiment beaucoup de langues qui ont contribué au développement du lexique français.

Pour comprendre pourquoi le français a choisi d'emprunter des mots venant de telle ou telle langue, il faut prendre en considération le contexte historique ; en général, les langues sources sont devenues celles des nations qui, à un moment donné, ont excellé dans un certain domaine (les Italiens dans la musique, les Néerlandais dans la navigation maritime, etc.). Ensuite, après la découverte de l'Amérique, par exemple, les Espagnols ont transmis le vocabulaire exotique, comme le tomate et le patate, au continent européen. Pareillement, le portugais a nourri le français par des mots concernant des domaines de la zoologie et de la botanique qui viennent de l'Amérique latine. Un autre exemple de l'interconnexion de l'histoire et du développement du vocabulaire de la langue française est le fait que la plupart des mots d'origine italienne ont été empruntés à l'époque de la Renaissance italienne au XV^e et XVI^e siècle. Il s'agit donc surtout des mots liés aux arts, mais aussi à la mode, à l'alimentation et au vocabulaire maritime et militaire. Le fait que les emprunts italiens se sont bien et rapidement enracinés dans la langue française peut s'expliquer non seulement par la parenté linguistique (les deux langues sont issues du latin) mais aussi par l'influence de grandes personnalités italiennes qui se sont inscrites dans l'histoire de France, comme Catherine de Médicis.

Selon la publication *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*¹³, l'italien est la deuxième langue la plus « prêteuse » puisque les mots italiens représentent 16,6% de

¹³ Walter, Henriette. *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris: Robert Laffont, 1997.

mots courants d'origine étrangère. La première place est occupée par l'anglais qui représente 25% des emprunts utilisés couramment dans la langue française.

2.2.5 Les emprunts à l'anglais

En ce qui concerne la langue anglaise et sa relation avec la langue française, c'est un cas un peu particulier. Premièrement, entre XI^e et XVII^e siècle, c'était l'anglais qui a emprunté au français des milliers de mots. La raison principale de cette influence française sur l'anglais était la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. Pendant la règne de Guillaume le Conquérant sur l'Angleterre, le français a été une langue de prestige, utilisée comme la langue de la cour, de l'administration et de la culture. Les deux langues existaient côte à côte et pendant cette époque, environ 10 000 mots français ont été adoptés en anglais, dont environ trois quarts sont encore en usage aujourd'hui.¹⁴

Ce qui est intéressant, c'est que les mots français se sont si bien incorporés dans la langue anglaise que parfois aujourd'hui on a du mal à les reconnaître des mots d'origine anglais. Par conséquent, les Français considèrent les mots comme *un corner* ou *un coach* comme les mots anglais même s'ils sont issus de l'ancien français.

À la fin du XVIII^e siècle, Le Royaume-Uni a été la superpuissance la plus forte de l'Europe. En raison de ce grand prestige de l'Angleterre, on remarque que le processus s'est inversé et que le français a commencé à emprunter massivement à l'anglais.

Étant donné qu'il n'existe aucun modèle selon lequel une langue recevrait des emprunts et donc c'est un processus qui se fait différemment à chaque fois, certains mots qui sont entrés dans la langue française à cette époque ont pris déjà l'orthographe française (*le rosbif*, *la redingote*) mais dans beaucoup de cas, les emprunts à l'anglais gardent toujours leur forme originelle (*le stock*, *le budget*). Ils sont devenus familiers par exemple dans le domaine de spectacle, de médias ou bien dans le monde de sports.

Par conséquent, il y a un phénomène des « allers et retours ». Ce sont des mots originaires de l'ancien français qui ont subi l'adaptation à l'anglais et qui retournent en

¹⁴ Walter, Henriette. *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris: Robert Laffont, 1997

français. Après ce voyage, ces mots reviennent en France parfois sous une nouvelle forme mais surtout avec un sens un peu différent, comme on peut voir dans le cas de *sport*, qui est parti en Angleterre dans le sens d' « amusement » (de l'ancien français *deport*) et revenu dans le sens de « jeu en plein air »¹⁵.

2.2.6 Les faux anglicismes

Dans le lexique de la langue française, on peut trouver des mots qui ont l'air anglais, mais qui ne seraient pas vraiment compréhensibles pour les anglophones. C'est parce qu'il s'agit de faux anglicismes, aussi appelés pseudo-anglicismes, qui ont été créés dans la langue française en utilisant des mot anglais mais qui possèdent un sens différent ou bien une forme francisée. Par conséquent, le signifiant peut être ressemblant ou même pareil que le mot anglais mais le signifié est différent.

La formation des faux anglicismes par les Français montre à quel point l'anglais est populaire aujourd'hui. Comme la langue anglaise est une des langues les plus étendues du monde, elle est souvent utilisée pour nommer des nouvelles réalités non seulement dans les pays anglophones mais aussi dans le monde entier, particulièrement dans le champ de la musique, du sport et de l'Internet. On distingue plusieurs types de ces emprunts spécifiques :

Premièrement, ce sont des mots inventés par les Français qui n'existent pas en anglais, autrement dit, qu'on ne peut pas trouver dans les dictionnaires anglais. C'est le cas de l'unité lexical *baby foot* qui sera encore analysé dans la partie pratique de ce travail.

Deuxième groupe de faux anglicismes est formé par des emprunts qui gardent leur orthographe anglaise mais dont la signification a changé. Tels mots constituent bien une entrée d'un dictionnaire anglais. Cependant, le signifié dénotatif anglais diffère de celui du mot français. Prenons le cas de mot *footing* qui est composé d'emprunt nominal *foot* (pied) et du suffixe anglais *-ing*. *Footing* en anglais signifie *une base sur laquelle quelque chose est fondée* (selon le dictionnaire Oxford, c'est « *The basis on which*

¹⁵ Walter, Henriette. *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*.

something is established or operates »¹⁶) tandis qu'en français, il s'agit de « *course à pied, entrecoupée de marche, faite sur un rythme régulier et sans forcer, pour entretenir sa forme physique* »¹⁷. Pour parler de *footing* en anglais, le mot *walking* est utilisé.

Finalement, on y classe également des mots qui ont subi un changement morphologique. Un emprunt lexical, une fois attesté dans la langue française, commence parfois à suivre les règles morphologiques de cette langue. Il arrive donc souvent qu'un emprunt nominal se transforme en verbe en ajoutant la désinence verbale française *-er*, comme dans le cas du verbe *tacler* (« *au football, faire l'action de bloquer, avec le pied, l'action de l'adversaire* »¹⁸), qui est formé du nom *tacle* emprunté à l'anglais.

2.3 La terminologie sportive

Le sport est l'une des activités les plus populaires à travers le monde. Des millions de personnes le pratiquent et ils ont besoin d'en parler. Voilà pourquoi le langage sportif se développe inévitablement au cours d'évolution de sport. « *Considéré dans sa forme actuelle, le langage du sport ne date que de l'entre-deux-guerres, mais la productivité lexicale dans le domaine commence dès le milieu du XIX^e siècle, avec l'émergence du sport moderne, et elle n'est pas près de s'arrêter, bien au contraire* » (Ligas et Frassi 2012, 9). Il s'agit donc d'un langage relativement nouveau qui est toujours en train d'évoluer.

Il y a plusieurs moyens de la formation de la terminologie sportive. Une grande partie des mots appartenant au lexique du sport est formée au moyen de glissement de sens des mots déjà existants dans le vocabulaire d'une langue. Tel est le cas du verbe

¹⁶ Entrée « *footing* ». *The Oxford Dictionary*. [En ligne]. (Page consultée le 4 juillet 2016). Accessible sur <http://Oxforddictionaries.com>;

¹⁷ Entrée « *footing* ». *Dictionnaire De Français Larousse*. Larousse, Éditions. [En ligne]. (Page consultée le 4 juillet 2016). Accessible sur <http://larousse.fr>;

¹⁸ Entrée « *tacle* ». *Dictionnaire De Français Larousse*. Larousse, Éditions. [En ligne]. (Page consultée le 4 juillet 2016). Accessible sur <http://larousse.fr>.

français *conclure* dont le sens a glissé pour les besoins du langage footballistique de *finir* vers « *terminer une action par un but* » (Meyer et Thuram 2012, 102).

Ensuite, la terminologie sportive se sert aussi de la langue figurative. Citons l'adjectif *battu*, qui signifie habituellement *qui a perdu la bataille* tandis que par extension, dans le langage footballistique, le sens est « *celui, qui est défait lors d'une rencontre de football* » (Meyer et Thuram, 68). L'emploi figuratif du vocabulaire de guerre est assez fréquent dans le langage du football.

Bien évidemment, une partie considérable du lexique sportif est formée par les emprunts extérieurs puisque si un sport est originaire d'un pays étranger, tout au début, la terminologie de base vient tout simplement ensemble avec lui. Néanmoins, ce qui est intéressant, c'est qu'on y trouve également beaucoup d'emprunts intérieurs, autrement dit les emprunts d'un langage spécialisé à un autre dans le cadre d'une même langue. En observant le langage footballistique français, par exemple, on découvre qu'il y a plein d'emprunts au langage militaire. Christian Bromberger mentionne dans son œuvre *Le match de football* les exemples suivants : *charge, conquête du ballon, quadrillage du terrain, tir canon, bombardement en règle, prise d'assaut du but adverse*, etc.¹⁹

Finalement, il faut mentionner qu'en parlant de sport, chaque locuteur fait le choix. Il est donc évident que les mots utilisés par un amateur du football et ceux choisis par un commentateur d'un match vont être différents. Un amateur du football va plutôt utiliser l'argot, les expressions familières et les anglicismes qui sont « à la mode ». Au contraire, un commentateur doit employer un vocabulaire beaucoup plus large et varié pour éviter la répétition des mots. Il va donc parler en langue soutenue mais il va probablement employer aussi des anglicismes. Néanmoins, un commentateur sera limité par des expressions qui sont compréhensible pour le grand public.

¹⁹ Bromberger, Christian. *Le Match de football : Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*.

3 L'histoire du football

Le développement de la terminologie du football est étroitement lié à son histoire parce que c'est bien la raison pour laquelle il y a tellement d'anglicismes dans le lexique footballistique du français. Par conséquent, pour comprendre des mots utilisés sur les terrains du football, il faut comprendre l'évolution de ce sport.

Le pays qui est mondialement connu comme le berceau du football est l'Angleterre. Cependant, l'histoire de ce sport remonte beaucoup plus loin. Les jeux de balles qui impliquaient des coups de pied et le lancement de la balle étaient déjà pratiqués depuis l'antiquité. Quoique ces jeux aient été très violents et avec très peu ou même sans règles, ils sont considérés comme les ancêtres du football. Des exemples de ces jeux sont le *tsu chu*, joué en Chine, le *calcio* italien ou le *harpastum*, un jeu romain utilisé pour l'entraînement des soldats.

3.1 La soule

Comme il est déjà mentionné ci-dessus, l'histoire du football remonte à l'antiquité quand les Romains ont apporté le jeu *harpastum* en France. Pendant des siècles suivants, ce jeu s'est développé et dans la suite, au Moyen-Âge, il a été progressivement adapté et appelé la soule (en Bretagne) ou bien la melle (en Normandie).²⁰

L'objectif fut le même que dans le football moderne, marquer un but. Néanmoins, comme un but pouvait servir quoi que ce soit ; des bâtiments, des murs aussi qu'un arbre ou un ruisseau. Le ballon fut assez lourd, fait de cuir cousu et le plus souvent rempli de paille. En ce qui concerne les matchs, « *ils opposaient des groupes masculins définis par la géographie, la classe d'âge et le statut social* » (Dietschy 2010, 22). À titre d'exemple, un village contre un autre s'affrontaient ou bien se confrontaient des hommes mariés contre les célibataires. Les règles étant manquantes, le jeu fut assez violent. Au Moyen Age, il a été joué surtout pendant les jours fériés. La tradition de ce

²⁰ La Rédaction. "Coutumes Et Traditions : Début Du Football En France. *La France pittoresque. Histoire de France, Patrimoine, Tourisme, Gastronomie*. (page consultée le 3 juillet 2016)

sport a survécu principalement en Normandie où la soule est pratiquée même aujourd'hui mais selon les règles précises.

3.2 La fondation du football moderne

Tout comme les Français, même les Anglais se sont inspirés d'harpastum romain. Étant donné que l'harpastum était joué par les soldats de Jules César dans le but de maintenir leur condition physique, on estime que c'était bien lui qui a introduit ce jeu aux îles britanniques en 43. Cette introduction d'harpastum en Angleterre se montra être un point crucial dans le développement du football²¹.

Au Moyen Age, l'Europe fut déchirée par les guerres et les gens donc estimaient chaque divertissement. Pour cette raison, ce jeu avait connu un grand succès parmi les habitants des villes médiévales et était amené à prospérer. Les gens passaient leur temps libre en jouant au football dans les rues. Néanmoins, comme cet ancêtre de football fut encore un jeu confus et sans règles établies, certains habitants se plaignaient du bruit venant de la rue ou des fenêtres cassées. De plus, la popularité du football augmentait considérablement, surtout parmi les roturiers, ce qui a déplu les monarques²². En conséquence, en 1314, le roi Édouard II interdit de pratiquer ce jeu dans les villes anglaises.

« ... et alors qu'il y a une grande clameur dans la cité, à cause d'un certain tumulte provoqué par des jeux de football dans les terrains publics, qui peuvent provoquer de nombreux maux – ce dont Dieu nous préserve -, nous décidons et interdisons, au nom du roi, sous peine de prison, que tels jeux soient pratiqués désormais dans la cité » (Eilas et Dunning 1994, 240).

Cette loi, cependant, ne connut pas de succès et plusieurs monarques suivants durent le repromulguer, comme par exemple le roi Richard II en 1389, Henri IV en 1401 ou Jacques II en 1457. Ensuite, en 1497, Jacques IV, quoiqu'il ait agi sous la contrainte, reprit le jeu mais Henry VIII l'interdit à nouveau en 1540. Sa fille, Elizabeth

²¹ Taylor, J. *The Science of Soccer : A Bouncing Ball and a Banana Kick*. p.5

²² *ibid.* p.6

I, a même condamné à une semaine de prison et de pénitence toute personne qui fut prise en flagrant délit à jouer au football à Londres.²³ Au XVI^e siècle, ces interdictions furent en vigueur même dans les universités anglaises qui jouèrent plus tard un rôle majeur dans le développement de football.

Au tournant du XVI^e et XVII^e siècle, le football connut un boom temporaire. Dans cette époque, il fut pratiqué en Angleterre même sous le patronage du roi Charles II. De plus, la marine britannique contribua à l'expansion du jeu en Europe ; pendant le temps libre, les marins saisirent le ballon et descendirent du bateau afin de pouvoir jouer au football²⁴. Au cours du XVIII^e siècle, cependant, la fréquence de la pratique du jeu a diminua considérablement, entre autre en raison de la révolution industrielle pendant laquelle les industriels occupaient la terre en province.

Le sport, et le football en particulier, commença à être favorisé en Angleterre à nouveau durant la période victorienne (1837-1907). Ce jeu de balle se développait de plus en plus, surtout grâce aux établissements scolaires et ses classes populaires. La fondation progressive des premiers clubs sportifs et l'organisation des premières compétitions suivirent.

Au milieu du XIX^e siècle, ce jeu de balle, jusqu'ici joué en utilisant des bras et des jambes, se divisa au *football rugby* et *le dribbling game*. De ce dernier s'est ensuite développé le football moderne que l'on connaît aujourd'hui. Un point essentiel de ce développement est la fondation de la Football Association of England en 1863. Après, « *dès la fin des années 1880, le football était devenu un spectacle de masse attirant des dizaines de milliers de spectateurs* » (Dietschy 2010, 31).

Le football se diffusa très vite dans le monde entier. Au début du XX^e siècle, le ballon rond pénétra tous les cinq continents. Il devint aussi une partie de la vie quotidienne de la société, ce qui prouve le fait que La Fédération Internationale de Football fut fondé en 1904 et déjà dix ans plus tard « *le football était en passe de devenir le sport national dans bien des pays qui l'avaient adopté* » (Dietschy 2010, 34).

²³ Taylor, J. *The Science of Soccer : A Bouncing Ball and a Banana Kick*. p.6

²⁴ *ibid.* p.7

Le premier club de football en France était Le Havre Athletic Club, fondé en 1872. Ce n'est pas par hasard que la naissance du football moderne en France est liée à la ville du Havre qui assure la liaison avec l'Angleterre à travers la Manche. En outre, les couleurs de ce club correspondent à celles des universités d'Oxford et de Cambridge.²⁵

²⁵ Boli, Claude, Yvan Gastaut a Fabrice Grognet. *Allez la France! Football et immigration*. p. 29

4 Le corpus des emprunts à l'anglais

En général, les Français s'efforcent d'éviter des anglicismes. Cependant, lorsqu'il s'agit de la terminologie sportive, c'est un peu plus compliqué. Le football est venu en France de la Grande-Bretagne vers la fin du XIX^e siècle. Au début, il n'y avait pas d'institution qui traduirait la terminologie footballistique en français et les termes essentiels comme *le football*, *le match* ou *le corner* étaient donc empruntés à l'anglais. Ces emprunts ont été adoptés au cours de nombreuses années. Certains mots gardaient leurs formes anglaises pendant plusieurs décennies (par exemple la forme francisée du mot *supporter* - *supporteur* n'est attesté qu'en 1971) et certains d'entre eux n'ont pas changé jusqu'à présent (*le match*, *le corner*). Néanmoins, étant donné que les Français essaient de défendre la langue française contre les anglicismes, au fil du temps, ils se sont mis à chercher des expressions françaises. Voilà pourquoi il y a aujourd'hui des équivalents français pour certains emprunts anglais. Les deux coexistent dans la langue française parce qu'un mot qui est une fois intégré dans le lexique d'une langue donnée peut devenir désuet mais il ne disparaît jamais. Cependant, encore beaucoup de ces équivalents ne sont pas enracinés dans la langue courante et les anglicismes sont souvent préférés comme l'illustre le tableau à la page 47.

Dans la partie suivante, il y a une liste d'emprunts à l'anglais qui sont utilisés dans la langue footballistique française. Dans tous les cas, il y a une définition ainsi qu'un exemple d'usage. Nous avons trouvé les exemples dans le journal français (en version imprimée ou en ligne). Plus précisément, nous avons consulté surtout *l'Équipe*, la presse sportive la plus populaire en France et la rubrique sportive du quotidien *le Monde*. Derrière l'exemple donné, nous avons toujours cité la source précise avec la date de publication. Ce sont donc des matériaux parfaitement authentiques. Nous avons élargi le corpus des emprunts à l'anglais par l'analyse linguistique ainsi que par des commentaires étymologiques. De plus, nous nous occupons également de la prononciation, plus précisément, nous observons si elle a gardé sa forme anglaise ou si elle s'est francisée.

Les emprunts sont classés par ordre alphabétique et divisés en plusieurs groupes selon la signification ; Le football est un jeu collectif. Pour un bon fonctionnement d'

une équipe tout comme pour un bon déroulement des matches entre eux, les joueurs sont aussi importants que les autres fonctionnaires d'un club. Sur le terrain, les joueurs coopèrent. Ils occupent plusieurs postes dont chacun exige des qualités différentes et ils essaient, tous ensemble, d'améliorer leur performance sur la pelouse afin de gagner et d'obtenir le meilleur score. Voilà pourquoi nous avons classé les emprunts aux chapitres suivants : *le football et ses variations, les personnes, les qualités des joueurs, la tactique et la performance sur le terrain, le match de football et le score*. En plus, nous avons ajouté un autre chapitre qui contient *les autres emprunts à l'anglais employés dans le langage du football*.

4.1 Le football et ses variations

Premièrement, il faut se rendre compte du fait que le mot football est lui même un emprunt à l'anglais. Par conséquent, dans le premier groupe, nous analysons trois emprunts qui sont employés pour nommer les différentes variations de ce sport : *le baby-foot*, *le beach soccer* et *le football*.

Baby-foot (n. m.) est défini par Meyer et Thuram dans le *Dictionnaire du football* comme « *jeu de football miniature de table, ou des figurines représentant les joueurs d'une équipe de football sont actionnées grâce à des poignées* » (Meyer et Thuram 2012, 61). L'équivalent français *le football de table* est rarement utilisé. D'un point de vue linguistique, cet emprunt qui est apparu dans la langue française en 1951 est un faux anglicisme. Cela veut dire qu'il est utilisé en français et bien qu'il soit composé d'un morphème anglais (*baby*) et de l'abréviation du football (*foot*), ce mot n'existe pas en anglais. Le nom anglais de ce jeu est *table football*. La prononciation d'élément anglais est francisée : [babi'fut].

« *Les passionnés du football de table (l'appellation officielle) sont rassemblés pour la sixième année consécutive au Palais des sports de Bealieu pour la Coupe du monde de baby foot* ». (*lemondre.fr 04/01/2013*).

Beach soccer (n. m.) s'est développé à la fin du XX^e siècle. La plupart des règles et les principes de ce sport sont pareils que dans le football sauf que le beach soccer est joué en cinq joueurs et sur un terrain sablonneux et plus petit. La prononciation reste pareille qu'en anglais : [bitʃsɔkɔɐ̃]. La seule différence est dans le dernier syllabe, où l'on prononce la voyelle ouvert, tandis qu'en anglais on y trouve le schwa, sans le [ɹ] final : [bitʃsɔkə]. Pour éviter l'usage des anglicismes, il est appelé aussi le football de plage.

« *Pour la première fois cette année, le Championnat de France de beach soccer a échappé à un club de Marseille* » (*lequipe.fr 04/10/2015*).

Football ou bien **le foot** (n. m.) se définit comme « *un sport collectif qui se joue avec deux équipes de onze joueurs chacune sur un vaste terrain en gazon* » (Meyer et Thuram 2012, 159). Ce mot, qui est né en Angleterre ainsi que le sport qu'il désigne,

s'est rapidement intégré dans le lexique de plusieurs langues du monde. En français, il a gardé l'orthographe anglaise et il y a deux variantes de le prononcer. On peut choisir soit une variante semblable à la prononciation anglaise, [futbol], soit celle qui est francisé : [futbal]. Pour parler de ce sport, les Français utilisent également le terme *ballon rond* ou plutôt *le foot*, une abréviation de *football*. L'adjectif dérivé de ce mot est *footballistique*. Finalement, ce qui est intéressant, c'est que la première mention écrite du football dans la langue française date déjà en 1698.

« *Durant quelques mois, nous avons joué le plus beau football du monde* » (*lequipe.fr* 14/03/2016).

4.2 Les personnes

Dans ce chapitre, nous allons nous concentrer sur les appellations des personnes dont on parle dans le cadre de football. D'un point de vue linguistique, il s'agit d'agents. Dans la presse contemporaine, nous avons trouvé les dix-huit emprunts suivants :

Hooligan (n. m.) est un spectateur violent. La connotation de ce mot est plutôt négative et elle renvoie à un fan de football qui sévit dans les stades²⁶. *Hooligan* est l'emprunt lexical indirect puisqu'il est venu au français du russe via l'anglais. Contrairement à l'anglais, le système phonétique français ne connaît pas de phonème [h] et il contient les voyelles nasales. La prononciation française de *hooligan* sera donc forcément différente : [uligã]. Dans le lexique français on trouve le synonyme *voyou*.

« *Une heure trente avant le match, une centaine de hooligans anglais envahissent la tribune des Italiens* » (*lequipe.fr* 21/10/2015).

Bookmaker (n. m.) est à l'origine un terme de turf anglais. Aujourd'hui, il signifie une personne qui prend et rembourse les paris, par exemple sur des matches du football. L'équivalent français est un preneur de paris. La prononciation est [bukmækœʁ].

« *Trop stressé par l'enjeu, il a fini par accepter une offre des bookmakers pour renoncer à son pari fou* » (*lequipe.fr* 06/03/2016).

²⁶ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. p. 174

Coach (n. m.) est un mot emprunté à l'anglais mais qui vient lui-même de l'ancien français (*coche*). C'est donc un exemple des « allers retours ». Ce mot garde la prononciation anglaise, sauf que la diphtongue anglaise [əʊ] s'est transformée en voyelle [o]. La transcription française est donc [kotʃ]. Le synonyme utilisé en français est l'entraîneur. Ce terme est cependant aussi influencé de l'anglais, plus précisément du verbe *to train*.

« Engoncé dans sa parka, le coach de Chelsea Guus Hiddink se montre impassible au bord du terrain » (*lemonde.fr* 10/03/2016).

Dribbleur (n. m.) est « un joueur du football qui excelle dans les dribbles » (Meyer et Thuram, 136). Ce mot vient du verbe anglais *to dribble* à lequel le suffixe –eur a été ajouté pour désigner l'agent de l'action. Deux variantes orthographiques sont acceptées : dribbleur et dribleur. Ce qui est intéressant, c'est que le verbe *dribble* a été attesté dans la langue française en 1863, tandis que le nom dérivé de cet emprunt n'est attesté qu'en 1934.

« Ben Arfa est désormais le meilleur dribbleur d'Europe devant Neymar » (*lequipe.fr* 21/01/2016).

Fan (n. m.) se dit un admirateur passionné d'une équipe ou bien du football en général. On peut dire également un *supporteur*, ce qui est aussi un emprunt à l'anglais. Le synonyme d'origine française pour ce mot n'existe pas.

« C'est certainement un avantage de jouer à la maison, tous les fans nous parlent de cette rencontre » (*lequipe.fr* 04/03/2016).

Footballeur (n. m.) est une expression attestée dans le vocabulaire français depuis 1892²⁷ qui signifie un joueur de football. De nouveau, le nom a été formé par l'ajout du suffixe –eur derrière le radical. Deux variations de prononciation sont possibles, idem comme dans le cas de *football* qui est décrit ci-dessus.

« Je me sens encore footballeur et je veux jouer » (*lemonde.fr* 22/02/2016).

²⁷ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. p. 160

Goal (n. m.) signifie en Angleterre et même en toute Europe un but marqué par un joueur. Néanmoins, en France, on utilise ce mot plutôt dans le sens de gardien de but. Dans ce cas il s'agit de l'abréviation du terme anglais *goal-keeper*²⁸ et c'est donc un exemple de faux anglicisme. La prononciation reste très proche de celle de l'anglais : [gol].

« *Manuel Neuer, le goal volant* » (*lemonde.fr* 07/07/2014).

En ce qui concerne le mot français *but*, il est aussi intéressant qu'il y ait deux prononciations possibles : [byt] et [by]. Bien que la deuxième soit plus fréquente, dans le langage sportif la prononciation [byt] est préférée.

Goalkeeper (n. m.) est un mot qui a été utilisé en français jusqu'aux années 1970. Il était ensuite remplacé par une traduction littéraire, *un gardien de but*. Aujourd'hui, le *goalkeeper* n'est plus employé par les Français, il est devenu désuet. Pourtant, on le trouve rarement dans les journaux.

« *Pris à contre-pied et voyant s'élever le ballon, le goalkeeper se jette en l'air sur le dos et catapulte le ballon du haut vers le bas* » (*lequipe.fr* 09/08/2010).

Leader (n. m.) est un mot d'origine anglaise qui décrit le premier équipe du classement. Étant donné que cette lexie a été emprunté à l'anglais au début du XIX^e siècle dans le langage de politique et il ne s'est transmis dans le langage footballistique qu'en 1882, elle peut être considérée comme l'emprunt à la fois interne et externe. Toutefois, l'Académie française déconseille d'utiliser ce terme. Au lieu de *leader*, elle propose les mots *meneur* ou *chef*.

« *Les Magpies, qui se déplacent à Leicester, le leader, ont perdu leurs trois derniers matches* » (*lequipe.fr* 08/03/2016).

Kop (n. m.) « *est un groupe de supporters fervents généralement situé derrière les cages. Tous les grands clubs européens ont leur Kop* » (Meyer et Thuram, 189). Ce mot a été utilisé pour la première fois en Angleterre, plus précisément à Liverpool, où le nom *Kop* a été donné à la tribune à Anfield Road (stade de Liverpool FC). Au fil du temps, la

²⁸ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. p. 168

signification s'est élargie et donc aujourd'hui *un Kop* peut désigner soit la tribune à chaud ambiance soit les gens situés sur cette tribune qui supportent leur équipe.

«*Voici nos recommandations à suivre avant de s'aventurer dans le kop de la Beaujoire, où règne une des ambiances les plus ferventes de LI*» (*lequipe.fr* 27/11/2015).

Outsider (n. m.) signifie une équipe qui n'est pas favorisée est qui a des faibles chances de victoire. Ce mot a été attesté dans le langage hippique français en 1857²⁹ et il est ensuite passé au langage footballistique neuf ans plus tard. La prononciation actuelle est déjà francisé : [utsidœʁ].

«*La plupart des observateurs nous ont qualifiés d'outsiders mais je crois qu'ils se trompent, a quand même glissé mercredi le sélectionneur bosnien* » (*lequipe.fr* 03/09/2015).

Policeman (n. m.) signifie, dans son premier sens, un agent de police. Néanmoins, dans le langage footballistique, il s'agit d'un joueur, le plus souvent un défenseur, qui surveille les attaquants adverses avec soin et qui est difficile à battre³⁰. Comme c'est une expression argotique, on n'a pas trouvé d'exemple dans les journaux.

Referee (n. m.) dirige chaque match de football. Il assure bon déroulement du jeu en appliquant du règlements. Dans ce jours ce terme anglais n'est plus utilisé car on préfère le synonyme français un arbitre.

Scout (n. m.) est un employé d'un club de football qui est responsable de rechercher et de recruter des jeunes joueurs talentueux. Quoique epmrunté à l'anglais, le mot *scout* est d'origine française, plus précisément, il vient du mot *ecsoute* de l'ancien français. La prononciation est [skut].

«*La présence de joueurs à fort potentiel sur la pelouse du Stade-Vélodrome, ..., a attiré les scouts de plusieurs clubs européens* » (*lequipe.fr* 08/03/2016).

²⁹ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. p. 219

³⁰ *ibid.* p. 223

Sponsor (n. m.) peut être soit une personne soit une société qui finance un club de football. Équivalent français qui est recommandé à utiliser est *un commanditaire* ou bien *un parraine*. La prononciation est francisée, surtout à cause de voyelle nasale française : [spɔ̃sɔʁ].

« Walker ne figure pas pour autant parmi les sponsors de Leicester City » (*lequipe.fr* 03/02/2016).

Stoppeur (n. m.) se dit un joueur qui est en charge de l'organisation défensive. Il est appelé *stoppeur* car il a pour tâche de stopper des intentions offensives de l'adversaire. Ce mot, attesté dans le lexique du football français depuis 1940, vient de l'anglais *to stop* qui signifie *arrêter*³¹.

« John Terry a déclaré forfait sur blessure, quelques jours après celle de l'autre stoppeur titulaire, Kurt Zouma » (*lemonde.fr* 16/02/2016).

Supporter (n. m.) est celui qui encourage son équipe préférée. Des supporters s'occupent de l'ambiance au stade pendant des matchs à domicile aussi bien qu'à l'extérieur. Au cours de son utilisation, ce mot d'emprunt s'est francisé. Par conséquent, aujourd'hui il y a des variations comme *un supporter*, *une supporteuse*, *un suppotaire* et depuis 1934 même *une supportrice*. Tous ces variations subissent un changement de prononciation par rapport à la prononciation anglaise, voir le /u/ dans la première syllabe qui est prononcé selon les règles phonétiques françaises : [syʁɔ̃tɛ].

« La TV britannique a montré des images d'affrontements entre policemen et supporters de Milwall » (*lequipe.fr* 13/04/2013).

Tacleur (n. m.) se dit un « joueur qui est un spécialiste du tacle » (Meyer et Thuram, 272). Après avoir pris l'orthographe français, la prononciation de la dernière syllabe a changé ; les Français y prononcent une voyelle ouverte [taklœʁ]. Avant de l'apparition et l'acceptation de cette forme francisée en 1954, les Français ont gardé l'orthographe anglaise (*tackleur*).

³¹ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. p. 266

« Récupérateur efficace, gros tacleur, Sergi Darder est positionné dans l'axe du terrain dans un duo de récupérateurs » (*lequipe.fr* 30/08/2015).

4.3 Les qualités des joueurs

Le troisième groupe se compose de trois unités lexicales décrivant les qualités et les dispositions des joueurs, ainsi *le fighting spirit*, *le self-control* et l'adjectif *groggy*.

Fighting spirit (n. m.) est un terme anglais pour l'esprit de combat ou combativité. C'est une volonté de rivaliser ou de faire des choses qui sont difficiles ce qui est une qualité requise et importante pour les joueurs non seulement dans le domaine du football mais aussi dans tous les autres domaines sportifs.

« Il a été mobile, dangereux et a fait preuve d'un fighting spirit qui lui sera utile en Premier League » (*lequipe.fr* 28/08/2014).

Groggy (adj.) est un adjectif décrivant plutôt la disposition actuelle d'un joueur. Si l'on dit qu'un joueur est *groggy*, ça veut dire qu'il est très faible, le plus souvent à cause de fatigue à la fin du match ou après une série de plusieurs matches en peu de temps. D'un point de vue linguistique, il faut noter que la forme de cet adjectif est invariable ; il ne prend ni marque du nombre ni marque du genre. En fait, la plupart des emprunts à l'anglais qui sont employés comme les adjectifs sont invariables. La prononciation est [gʁɔgi].

« Trois jours après son naufrage face au Barça (1-3), le PSG, amoindri et encore *groggy*, se rend à Nice pour retrouver la tête du Championnat... » (*lequipe.fr* 18/04/2015).

Self-control (n. m.) est la capacité d'un individu de maîtriser ses sentiments et activités. Vu que c'est une qualité qui permet à une personne de ne pas faire des choses qu'il veut faire mais qui pourraient être hors de son intérêt, cette qualité est nécessaire pour des joueurs du foot qui doivent souvent dévouer sa vie à l'entraînement. Le mot *self-control* est composé d'emprunt déverbal *control* (du verbe anglais *to control*) et de mot anglais *self* qui signifie *soi-même*. De plus, on y remarque encore l'influence de l'ancien français dont le mot anglais *control* est lui-même issu (*contrerole*).

« Juste après l'élimination de son équipe, ..., Hervé Renard a perdu toute notion de self control en conférence de presse » (*lequipe.fr* 26/01/2010).

4.4 La tactique et la performance sur le terrain

Ensuite, dans le chapitre suivant, nous allons nous concentrer sur les commentaires lexicaux de douze emprunts à l'anglais dont la signification se réfère à la tactique et la performance des joueurs sur le terrain :

Break (n. m.) est un anglicisme qui a deux interprétations possibles. Premièrement, *un break* peut signifier une pause courte. Dans le football, il s'agirait donc de pause entre les deux périodes. Néanmoins, en majorité, le mot français mi-temps est employé dans ce cas. L'autre sens de ce mot dans le langage footballistique est « *avoir deux buts d'avance sur son adversaire* » (Meyer et Thuram, 76). Cependant, étant donné que la langue française s'efforce d'éviter les anglicismes, l'Académie française conseille d'utiliser plutôt le terme rupture ou brèche.

« *Le Letton Artjoms Rudnevs a donné l'avantage au HSV trois minutes plus tard (41e), avant qu'Ivo Ilicovic ne marque le but du break (80e)* » (*lequipe.fr* 14/02/2016).

Corner (n. m.) est sifflé par un arbitre d'un match quand l'un des joueurs de l'équipe qui défend fait passer le ballon au-delà de sa propre ligne de but. C'est un coup de pied arrêté³². En ce qui concerne l'étymologie de ce mot, il s'agit bien d'un autre emprunt puisqu'en anglais, on parle de *corner kick*. Néanmoins, le mot anglais *corner* vient lui-même de l'ancien français (*corniere*). Un *corner* est donc une abréviation du mot anglais, attesté dans le vocabulaire footballistique de la langue française depuis 1897 avec la prononciation suivante : [kɔʁne]. L'équivalent français officiel est *coup de pied de coin*, mais dans la langue courante on peut entendre plutôt *coup de pied* ou seulement *coup*.

« *Adil Rami a ouvert le score de la tête après un corner de Reyes ...* » (*lequipe.fr* 17/03/2016).

³² Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. p. 107

Dribble (n. m.), en français aussi *drible*, est une action individuelle d'un joueur qui évite son adversaire avec le ballon au pied. Le mot est prononcé de la même façon comme en anglais, [dʁɪbl], et il a été attesté en français en 1931.

« *Marco Verratti exaspère toutefois ses entraîneurs successifs par ses dribbles inconsiderés, voire suicidaires* » (*lemonde.fr 11/02/2016*).

Flirter (v.) s'est formé du verbe anglais *to flirt* qui est lui-même d'origine français puisqu'il s'est développé du verbe *fleureter*. La prononciation est [flœʁte]. On peut remarquer qu'elle est également influencée par son origine ; elle ressemble plutôt à celle de verbe *fleureter* qu'à celle du verbe anglais. Le premier sens de *flirter* est courtiser. Par extension en football, ce verbe signifie passer très proche de quelque chose. Ce verbe est utilisé surtout quand un joueur a l'occasion de marquer un but mais le ballon frôle les montants. La construction verbale dans ce sens est *flirter avec quelque chose*.

Au retour de vestiaires, c'est encore lui qui s'est distingué avec une tête qui a flirté avec la transversale (52e) » (*lequipe.fr 02/04/2014*).

Forcing (n. m.) est le nom utilisé dans la locution *faire le forcing* ce qui signifie « *harceler davantage l'adversaire afin de le priver de ballon* » (Meyer et Thuram, 161). D'un point de vue linguistique, le mot *forcing* est considéré comme un faux anglicisme puisqu'il a des propriétés du nom tandis qu'en anglais, *forcing* est le gérondif de *to force* et lorsqu'il s'agit de la catégorie grammaticale, le gérondif fait partie des verbes. La prononciation reste semblable à celle de l'anglais : [fɔʁsiŋ].

« *Lors du derby breton contre Guingamp, les Merlus se sont imposés au forcing et durant la prolongation face à l'En Avant (3-2)* » (*lequipe.fr 30/08/2011*).

Lob (n. m.) « *consiste à faire passer le ballon au-dessus de son adversaire* » (Meyer et Thuram, 197). Le mot *lob* est emprunté non seulement à l'anglais, mais aussi au lexique du tennis (le mot a été attesté comme le terme de tennis en 1890). Grâce au changement dérivationnel propre au système morphologique du français le verbe *lobber* s'est formé de ce nom. Deux variantes orthographiques sont possibles, *lobber* et *lober*.

« *... il a taclé le ballon vers son but et a lobé son gardien juste avant la pause pour redonner l'avantage aux Lillois (2-1)* » (*lequipe.fr 26/01/2016*).

Penalty (n. m.) se dit un type de pénalisation dans le football. *Un penalty* est sifflé par l'arbitre si un joueur commet une faute ou s'il touche le ballon de la main dans sa propre surface de réparation. Quand il y a *un penalty*, le joueur qui l'effectue tire au but d'une distance d'onze mètres et il ne peut pas être attaqué par personne. Cette règle a été inventé en 1891³³. Le mot *penalty* est une abréviation anglaise de *penalty kick*, qui a été empruntée et intégrée dans le lexique français. Il est utilisé dans le lexique du football depuis 1885. Le synonyme français est un *coup de pied de réparation*. Néanmoins, la majorité des Français préfèrent toujours utiliser le mot anglais ce qui prouve qu'il s'est bien enraciné dans leur langue.

« *Le Suédois y est allé de son quadruplé, tout en laissant Edison Cavani inscrire un deuxième but, cette fois sur penalty, ...* » (*lemonde.fr 13/03/2016*).

Pressing (n. m.) se dit l'action quand une équipe fait le pressing sur l'adversaire, autrement dit, exerce une pression afin d'obtenir le ballon. Bien que ce mot ait été employé dans la langue française déjà en 1934, dans le domaine du football, il n'est attesté qu'en 1976.

« *Gênés par le pressing haut des Lyonnais pendant vingt minutes, les Parisiens ont ensuite pris le contrôle* » (*lequipe.fr 10/02/2016*).

Rush (n. m.) se définit comme « *longue course d'un joueur ballon au pied* » (Meyer et Thuram, 255). Pour parler de cette activité, les Français utilisent aussi le mot *sprint* qui est également emprunté à l'anglais.

Dans le lexique footballistique on peut trouver aussi la locution ***kick and rush***. C'est une tactique qui se caractérise par des ballons très longs vers l'avant. L'objectif de cette stratégie offensive est prendre l'adversaire au dépourvu en se déplaçant à sa moitié aussi vite que possible. La traduction littérale de *kick and rush* est *tape et cours* mais généralement on ne le traduit pas.

« *Ronaldinho gagne le match à lui tout seul après deux rushes, conclus par un but et une passe décisive pour Leroy* » (*lequipe.fr 06/01/2016*).

³³ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. p. 226

Scorer (v.) est un verbe composé d'une base nominale emprunté à l'anglais (*score*) à laquelle une désinence verbale française *-er* a été ajoutée. L'équivalent français est *marquer un but*. Selon le *Wiktionnaire*, un dictionnaire en ligne, le verbe *scorer* est considéré comme un néologisme³⁴, prononcé [skɔʁe].

« *Le meilleur buteur de la Premier League vient de scorer neuf fois lors de ses neuf derniers matches* » (*lequipe.fr* 21/11/2015).

Shoot (n.m.) est le nom venant du verbe anglais *to shoot* dont la signification est tirer. Suivant les règles de la formation des mots français, le nom *shoot* a donné naissance au verbe *shooter* tout comme dans le cas du verbe *scorer*. L'attestation du nom *shoot* date déjà de 1893.

« *L'entraîneur italien a ainsi affirmé avoir shooté de façon involontaire dans la tête de Zlatan Ibrahimovic* » (*lequipe.fr* 12/11/2015).

Sprint (n. m.) signifie un cours rapide et il connote le plus souvent l'athlétisme. Dans le lexique du football, la signification reste la même, sauf qu'il s'agit d'un joueur de football, avec ou sans le ballon au pied.

« ... *le Brésilien a augmenté son volume d'entraînement, effectuant quelques dribbles et quelques sprints* » (*lequipe.fr* 18/12/2015).

Tacle (n. m.) est une action d'un joueur qui tâche de prendre le ballon de l'adversaire afin de lui empêcher de progresser dans l'attaque. Le nom a été emprunté à l'anglais (*tackle*) et au fil de temps son orthographe a été francisée. La prononciation est [takl]. Le verbe français tacler a été formé dans la suite. La prononciation du nom est [takl] et celle du verbe est [takle].

« ... *l'international Espoirs français n'aurait pas eu à tacler Balmont avec une telle intensité* » (*l'Équipe*, 08/08/2015).

Timing (n. m.) se dit, dans le lexique footballistique, une capacité soit à être au bon endroit au bon moment soit à « *faire le bon geste au bon moment* » (Meyer et

³⁴ Entrée « *scorer* ». *Wiktionnaire*. *Fr.wiktionary.org*. [En ligne]. (Page consultée le 3 mai 2016). Accessible sur <https://fr.wiktionary.org/wiki/scorer>

Thuram, 277). De plus, *un timing* peut signifier aussi un calendrier d'une équipe. Quoiqu'il n'existe aucun synonyme français, on dit parfois qu'un joueur a une bonne synchronisation ou qu'il a le bon réflexe. Ce terme, bien qu'il y soit souvent utilisé, n'est pas propre au langage du football est il est employé également dans les autres sports. Ce mot garde la prononciation anglaise : [tʃajmiŋ].

« *J'ai amélioré mes points forts : la rapidité d'intervention, le timing et l'apport* » (lemonde.fr 12/05/2008).

4.5 Le match de football

Le cinquième groupe d'emprunts comporte les lexies qui se rapportent au match de football. Nous y analysons le terme *challenge* qui constitue la base de chaque rencontre du football, *le derby* qui est un match spécial et finalement le mot *match* lui-même.

Challenge (n. m.) est, en langage footballistique, un synonyme de défi³⁵, ce qui est, ensemble avec le terme provocation, le mot conseillé à utiliser par l'Académie Française. En ce qui concerne l'étymologie, ce mot qui a des racines latines (*calumnia*) est venu en français moderne de l'ancien français (*chalonge*) via l'anglais (*challenge*). On peut le prononcer soit de manière semblable à l'anglais : [tʃalendʒ] soit à la française : [ʃalɑ̃ʒ].

« *Et comme l'impossible n'existe pas pour Zizou ni pour le Real Madrid, ce merveilleux challenge se poursuit* » (lequipe.fr 09/01/2016).

Derby (n. m.) est un match du football dans lequel s'affrontent deux équipes de la même ville, éventuellement de la même région. C'est un match très important et l'un de plus prestigieux du championnat, normalement accompagné d'une grande rivalité non seulement entre les joueurs mais surtout entre les supporters. À l'origine, le mot derby était un nom propre de lord Derby qui a organisé un course de chevaux annuel en Angleterre. Dans la langue française, le mot derby est utilisé depuis l'année 1909. La prononciation est adaptée à la langue française : [dɛʁbi].

³⁵ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. p. 90

« *Tottenham et Arsenal se sont quittés sur un 2-2 frustrant pour leurs ambitions, samedi, lors du grand derby de la 29^e journée de Premier League* » (*lemonde.fr 05/03/2016*).

Match (n. m.) se définit comme une « *confrontation entre deux équipes* » (Meyer et Thuram, 206) durant quatre-vingt dix minutes (sans le temps additionnel éventuel). Ce mot vient du verbe anglais *to match*, ce qui veut dire *rivaliser*. Étant à l'origine un terme de turf, le mot *match* s'est diffusé dans le lexique des autres sports vers la fin du XIX^e siècle. La prononciation est [matʃ].

« *Même à dix contre onze une bonne partie du match, c'est une victoire logique pour le PSG (l'Équipe 08/08/2015)*.

4.6 Le score

Dans le sixième chapitre, nous faisons l'analyse des anglicismes concernant le résultat d'un match et les statistiques d'une équipe. Nous avons trouvé six mots suivants :

Goal (n. m.) peut signifier, comme il est expliqué ci-dessus, soit un gardien de but soit un but marqué par un joueur. Par conséquence, pour être précis, cette ambiguïté nous oblige d'utiliser ces équivalents français (*le gardien de but* et *le but*). Le but inscrit par un joueur contre son camp est appelé un *autogoal*.

« *Malheureusement, on a encaissé le «goal» (but) à la fin, c'est un petit peu triste* » (*lequipe.fr 25/01/2016*).

Goal-average (n. m.) est un autre emprunt à l'anglais qui est employé dans la langue française depuis la seconde moitié du XX^e siècle. Il est composé de *goal* (mot déjà analysé ci-dessus, ici utilisé dans le sens de *but*) et *average*, signifiant *le moyen* en anglais. Il s'agit donc de la moyenne de buts marqués au cours d'une compétition qui représente la différence entre les buts marqués et encaissés par une équipe³⁶. D'un point de vue linguistique, il y a deux variantes orthographiques de ce mot ; il s'écrit avec ou sans trait d'union.

« *Ce championnat est tellement fou qu'on peut penser qu'une place peut se jouer au goal-average* » (*l'equipe.fr 06/03/2016*).

³⁶ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. p. 168

Hat-trick (n. m.) est un terme de football traduit en français comme *coup du chapeau*. On parle du *hat-trick* lorsqu'un joueur réussit à marquer trois buts dans le même match. À l'origine, cet anglicisme appartenait au champ lexical du cricket. Ensuite, il s'est diffusé aux autres sports. Au lieu de mot *hat-trick*, le terme *un triplé* est aussi parfois utilisé dans le journal français. L'orthographe est soit *hat-trick* soit *hat trick*.

« ... ce dernier a inscrit un *hat-trick* lors de cette rencontre en à peine 36 minutes ... » (*lequipe.fr* 10/12/2015).

Hold-up (n. m.) signifie, dans le langage footballistique, la situation quand une équipe arrive à gagner un match après avoir été inférieure et sous la pression de l'adversaire pendant toute la rencontre. Bien évidemment, la prononciation de *hold-up* diffère de celle de l'anglais, surtout à cause du phonème anglais [h] qui n'existe pas en français. Par conséquent, on le prononce [ɔldœp]. Au début du mot, il y a un h aspiré. Bien qu'il y ait des traductions littéraires comme *un braquage* ou bien *un vol à la main armée*, ces termes ne connotent pas vraiment le football.

« Une victoire qui n'a rien d'un *hold-up*, puisque les joueurs d'Eddie Howe se sont procuré cinq autres occasions franches » (*lequipe.fr* 12/12/2015).

Performance (n. f.) dispose de deux significations possibles. Premièrement, les résultats d'une équipe dans un certain intervalle. Le second sens de ce mot est une performance d'un joueur soit pendant tout le championnat soit durant un seul match. Performance est un autre mot emprunté à l'anglais mais qui a ses origines à l'ancien français (*parformance*). La prononciation est [pɛʁfɔʁmãs].

« ... le joueur d'origine malienne a convaincu le sélectionneur par ses performances de haut niveau » (*lequipe.fr* 17/03/2016).

Score (n. m.) est le synonyme de résultat d'un match. Le mot *score* a été attesté dans la langue française déjà en 1896 et même aujourd'hui, il s'agit d'un mot très populaire et souvent utilisé, non seulement dans le lexique du football.

« L'OM a concédé un score de parité sur la pelouse de Lorient (1-1) » (*lemonde.fr* 12/03/2016).

4.7 D'autres emprunts footballistiques

Dans le dernier groupe d'emprunts à l'anglais, nous faisons l'analyse lexicale de dix mots suivants qui font bien partie du lexique du football mais qui ne peuvent pas être classés dans aucun des groupes précédents.

Club (n. m.) est en général défini comme une groupe de personnes qui partagent le même intérêt. Un club de football est formé par des joueurs, des fonctionnaires et des entraîneurs. La prononciation est francisé ; les anglophones prononcent ce mot comme [klʌb] tandis que les Français disent [klœb].

« ... Kingsley Coman, formé au PSG, quitte le club pour rejoindre la Juventus de Turin ... » (*lemonde.fr* 14/03/2016).

Fair-play (n. m.) est l'esprit sportif. Jouer fair-play veut dire respecter les règles du jeu ainsi que l'adversaire, ce qui est essentiel non seulement dans le football, mais aussi dans tous les autres sports. Les Français utilisent également l'expression jouer *franc-jeu*.

« C'est toujours correct et fair-play et à la fin du match on se serre toujours la main en se disant "bien joué" » (*lequipe.fr* 05/02/2016).

Flocage (n. m.) est l'impression des symboles sur un maillot d'un joueur de football³⁷ parce que pour pouvoir jouer un match au niveau professionnel, les joueurs doivent porter sur le dos leurs noms et numéros. D'un point de vue linguistique, on peut remarquer que l'orthographe anglaise de ce mot (*flockage*) a été adaptée à celui du français.

« ... les joueurs du PSG portent bien pour la première fois (...) le nouveau maillot "event" du club, entièrement noir. Le flocage des noms et numéros est rose » (*lequipe.fr* 15/09/2015).

Handicap (n. m.) est un mot originaire de l'expression anglaise *hand in cap*, utilisée en Irlande dans le contexte de paris sur les courses. Plus tard, le mot *handicap* s'est inséré petit à petit dans d'autres sports. Dans le langage footballistique français, un

³⁷ Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. p. 158

handicap signifie soit un désavantage en général, soit une situations lors d'une rencontre de football où une équipe a du retard au score sur l'autre.

« *Alors qu'ils avaient remonté un handicap de deux buts il y a deux semaines contre les Allemands (4-4), le scénario s'est inversé ce mercredi* » (*lequipe.fr* 04/11/2015).

Out (adj.) est un adjectif dont la traduction littéraire est *dehors*. Cela indique déjà la signification de ce mot dans la terminologie sportif ; *hors de terrain*. Néanmoins, quand les Français disent qu'un joueur de football est out, ça veut dire plutôt qu'il est absent (le plus souvent à cause de blessure). Pour annoncer qu'un joueur ou bien un ballon est hors de terrain, on dit qu'il est sorti.

« ... *il ne pourra pas être suppléé par Kurt Zouma, touché à un genou et out jusqu'à la fin de saison* » (07/03/2016).

Sponsoring (n. m.) signifie un soutien financier apporté par une personne ou bien une société, appelé *un sponsor*. Bien que le mot garde son orthographe anglaise, il se comporte différemment dans les deux langues. Premièrement, en anglais, *sponsoring* est une forme verbale tandis qu'en français il s'agit d'un nom commun. La seconde différence consiste dans l'usage de ce terme ; alors que les Français se servent de ce mot uniquement pour parler de sport, son sens en anglais est plus large.

« ... *les scandales de dopage et de corruption ont affecté les contrats de sponsoring* » (*lemonde.fr* 14/04/2015).

Standing (n. m.) est, dans son premier sens, une position sociale. Par extension en football, un standing signifie une position au classement du championnat. Dans le Trésor de la langue française informatisé³⁸ on trouve encore deux variations orthographiques, *standigne* et *standinge*, qui se sont formées sur la base de la prononciation populaire de cet anglicisme. Néanmoins, la forme avec le suffix anglais *-ing* reste grammaticalement correcte, ainsi que la prononciation [stãdiŋ].

³⁸ Entrée « standing ». *Trésor de la langue française informatisé* [En ligne]. (Page consultée le 15 mai 2016) <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=651808560;>

« *L'examen statistique (...) monte que les soucis de ses joueurs sont plus liés au rythme des matches qu'au standing des adversaires* » (*lequipe.fr* 14/02/2016).

Team (n. m.) ou bien une équipe en français, est un terme utilisé dans la terminologie de tous les sports collectifs. Étant donné que les Français préfèrent utiliser l'équivalent français, cet anglicisme est devenu désuet. Dans le presse contemporain, on peut trouver ce mot seulement dans l'expression *Dream team*, ce qui est un autre anglicisme référant à une équipe composée des meilleurs joueurs.

« ... *Zubizarreta figurait dans la "Dream Team" du Barça champion d'Europe en 1992* » (*lequipe.fr* 07/11/2013).

Toss (n. m.) est l'action à laquelle l'arbitre procède au début du chaque rencontre de football ; il jette une pièce de monnaie et des capitaines de deux équipes essaient de deviner s'il va tomber pile ou face. Celui qui gagne peut ensuite choisir soit la moitié du terrain dans laquelle son équipe va s'installer soit le coup d'envoi. La prononciation reste pareille comme en anglais : [tos].

« *Avant le match contre QPR dimanche, il a dit à John Terry de choisir tel camp s'il gagnait le toss en raison du soleil* » (*lequipe.fr* 13/04/2015).

Touche (n. f.) est un mot venant de l'anglais et originellement utilisé surtout dans le lexique du rugby. Une *touche* signifie l'espace qui se trouve en dehors de terrain juste à côté des lignes latérales ainsi que l'action de lancer la balle qui est sortie de retour dans le terrain. L'expression *rester sur la touche* s'est ensuite développée. Si un joueur reste sur la touche, ça veut dire qu'il n'est pas entré en jeu. En ce qui concerne l'étymologie, il faut distinguer le mot *touche*, qui est déverbal de *toucher* français et donc signifie l'action de toucher, et celui-ci qui est emprunté à l'anglais et utilisé dans le lexique du sport. La prononciation de ce dernier s'est francisé et donc on prononce les deux comme [tuʃ].

« ... *Arsène Wenger a affirmé (...) qu'il aimerait voir les touches jouées à la main disparaître des matches de football et remplacées par des touches au pied* » (*lequipe.fr* 26/12/2009).

4.8 Tableau des emprunts

On a vu que certains de ces emprunts à l'anglais sont bien implantés dans la langue française et ils sont employés spontanément et quotidiennement par les locuteurs, d'autres ont été remplacés par les équivalents français et ils sont devenus désuets.

Pour résumer, le tableau suivant présente encore une fois tous les anglicismes avec leurs équivalents français (si la deuxième colonne de la ligne reste vide, l'équivalent français n'existe pas). De plus, s'il y a un mot de ce paire qui est généralement préféré en français contemporain, il est mis en gras (l'évaluation est basée sur la fréquence d'occurrence de mots dans la presse contemporaine ainsi que sur le sondage auprès dix jeunes amateurs du football). La division en groupes, marquée par l'alternance des lignes plus claires et plus sombres, reste le même que dans le corpus ci-dessus.

L'emprunt à l'anglais	L'équivalent français
Baby-foot	Football de table
Beach soccer	Football de plage
Football	Ballon rond / foot
Hooligan	Voyou
Bookmaker	Preneur de paris
Coach	Entraîneur
Dribbleur	
Fan	Supporteur (emprunt lui-aussi)
Footballeur	
Goal	Gardien de but
Goalkeeper	Gardien de but
Leader	Meneur / Chef
Kop	Tribune
Outsider	
Policeman	
Referee	Arbitre
Scout	Recruteur
Sponsor	Parrain
Stoppeur	Défenseur central
Supporteur	
Tacleur	
Fighting spirit	L'esprit de combat
Groggy	Très faible
Self-control	Contrôle de soi

Break	Mi-temps / rupture, brèche
Corner	Coup de pied de coin
Dribble	Avancer avec le ballon
Flirter	Passer proche de
Forcing	Attaquer sans arrêt
Lob / Lobber	Faire passer le ballon par dessus
Penalty	Coup de pied de réparation
Pressing	Pressage
Rush	Un déboulé d'un joueur
Scorer	Marquer un but
Shoot / Shooter	Tir / tirer
Sprint	Accélération
Tacle	
Timing	Bonne synchronisation
Challenge	Défi / Provocation
Derby	
Match	Duel
Goal	But
Goal-average	Différence de but
Hat-trick	Triplé
Hold-up	Braquage
Performance	
Score	Résultat
Club	Association
Fair-play	L'esprit sportif
Flocage	
Handicap	
Out	Absent
Sponsoring	Parrainage
Standing	
Team	Équipe
Toss	Tirage au sort
Touche	

5 Conclusion

Au total, ce travail contient cinquante-neuf mots empruntés à la langue anglaise qui se trouvent dans le champ lexical du football français.

Nous avons vu plusieurs types des emprunts. Premièrement, les emprunts intégraux comme *un corner* ou *un penalty* ainsi que ceux qui sont naturalisés, comme par exemple le verbe *shooter* ou les noms *tacle* et *stoppeur*. Ensuite, tous les emprunts mentionnés dans ce travail sont externes puisqu'ils sont issus de l'anglais. Néanmoins, certains d'eux peuvent être considérés à la fois externes et internes (comme c'est le cas de *leader*). Et finalement, il y a des vocables propres au football (*un tacle*, *un penalty*) ainsi que ceux qui sont employés à la fois dans le langage du football et de plusieurs autres sports (*dribbler*, *un corner*, *un coach*)³⁹.

En ce qui concerne la datation de l'attestation des premiers emprunts dans la langue française, celle la plus ancienne est, bien évidemment, *le football* lui-même (1698). Ensuite, les mots ayant appartenu au début du XIX^e siècle au langage hippique comme *outsider* ont été empruntés dans le lexique du football. Après avoir établi les premières règles du jeu en 1863 à Londres, des mots comme *corner* ou *penalty* sont venus de l'Angleterre. Et finalement, au XX^e siècle, des vocables spécialisés ont suivi (*stoppeur*, *dribble* etc.). Néanmoins, il faut mentionner encore une fois qu'il s'agit de la première apparition dans la langue écrite et donc il est fort probable que tous ces emprunts ont circulé dans le langage parlé beaucoup plus tôt.

Quant à la nature de ces anglicismes, la majorité d'entre eux sont des noms masculins. Le corpus des emprunts mentionnés compte seulement deux noms féminins (*une performance* et *une touche*) et deux adjectifs (*out* et *groggy*). Les verbes sont également en minorité, on n'en trouve que cinq : *tacler*, *shooter*, *scorer*, *lobber* et *flirter*.

On a aussi remarqué que parfois, en acceptant des mots étrangers, le français les modifie, notamment au niveau de la phonétique et de l'orthographe. Par conséquent,

³⁹ Galisson, Robert. *Recherches de lexicologie descriptive: La banalisation lexicale*. p. 114

aujourd'hui les Français utilisent *un tacle* au lieu d'*un tackle* ou bien *un supporteur* et pas *un supporter*. Les modifications par rapport à l'anglais sont évidentes surtout en ce qui concerne les agents, ainsi *stoppeur*, *dribbleur*, *footballeur* etc. qui sont bien formés à partir d'un radical emprunté à l'anglais mais dont la suffixation est déjà soumise aux règles de la formation des mots française.

Étant donné que la langue française continue toujours à évoluer et que les Français s'efforcent d'adapter les emprunts à leur langue maternelle au lieu de les accepter passivement, nous avons vu que l'on peut y trouver des emprunts qui ont deux (ou même trois) variantes orthographiques possibles ; en général, celle de l'anglais et celle déjà plus francisée qui est en train de s'enraciner dans la langue courante. Tel est le cas de *standing* et ses deux autres variantes francisées possibles, *standigne* et *standinge*.

En analysant les emprunts, nous avons vu que ce n'est pas seulement l'orthographe qui change, mais c'est aussi la prononciation. Les systèmes phonétiques de ces deux langues sont différents, ce qui se reflète dans la prononciation française des mots originaires de l'anglais. Premièrement, l'anglais n'utilise pas de voyelles nasales et le français, en revanche, ne connaît pas de consonne fricative [h]. L'autre modification typique, qui est cependant provoquée par le changement de l'orthographe, est la prononciation de la dernière syllabe dans les mots désignant l'agent de l'action (*outsider*), où les Français prononcent une voyelle ouverte [œ] tandis que les anglophones le schwa [ə]. Ensuite, tout comme dans le cas de l'orthographe, certains emprunts peuvent être prononcés soit selon le modèle anglais, soit dans leur forme francisée. Tel est le cas du mot *football* : [futbol] ou [futbal]. Enfin, un groupe spécial est composé des emprunts à l'anglais qui sont eux-mêmes issus de l'ancien français et dont la prononciation suit plutôt celle de l'ancien français que celle de l'anglais. Par conséquent, on prononce *flirter* comme [flœrte] selon la prononciation du verbe français *fleureter* et pas selon *flirter* anglais. Pourtant, il y a encore beaucoup de mots dont la prononciation reste très similaire à celle de l'anglais (*beach soccer*, *forcing* etc.).

Ce travail montre bien l'influence linguistique immense de l'anglais dans le langage du football même sur une telle langue puriste comme le français. Nous avons prouvé que le champ lexical du football français est plein d'emprunts à l'anglais, et cela

pour deux raisons principales. Premièrement, l'Angleterre est le berceau du football moderne qui a conquis la France, ainsi que le monde entier, au moyen du football et de son langage⁴⁰. Et deuxièmement, des mots anglais traversent au français assez facilement, surtout grâce à l'histoire commune de ces deux langues qui s'enrichissaient réciproquement au cours de l'histoire.

⁴⁰ Boli, Claude, Yvan Gastaut a Fabrice Grognet. *Allez la France! Football et immigration*. p. 6

6 Bibliographie

- Boli, Claude, Yvan Gastaut et Fabrice Grognet. *Allez la France! Football et immigration*. Paris: Gallimard, 2010.
- Bromberger, Christian. *Le Match de football : Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995.
- Čermák, František. *Lexikon a sémantika*. Sv. 1. Praha: Lidové Noviny, 2010.
- Dietschy, Paul. *Histoire du football*. Paris: Perrin, 2010.
- Eilas, Norbert et Eric Dunning. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris: Fayard, 1994.
- Filipec, Josef et František Čermák. *Česká lexikologie*. Praha: Academia, 1985.
- Galisson, Robert. *Recherches de lexicologie descriptive: La banalisation lexicale*. Paris: NATHAN, 1978.
- Chuquet, Hélène et Michel Paillard. *Approche linguistique des problèmes de traduction. Anglais-français*. Paris: OPHRYS, 1987.
- Kocourek, Rostislav. *Essais de linguistique française et anglaise*. Paris: Éditions Peeters Louvain, 2001.
- Ligas, Pierluigi et Paolo Frassi. *Etudes de linguistique appliquée : Le langage du sport*. Paris: Klincksieck, 2012.
- Loubier, Christiane. *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Québec: Office québécois de la langue française, 2011.
- MacWatters, Keith et Thompson, Clyde. *Stendhal et l'Angleterre*. Liverpool: Liverpool University Press, 1986.
- Meyer, Benoît et Lilian Thuram. *Dictionnaire du football : Le ballon rond dans tous ses sens*. Paris: H. Champion, 2012.
- Polguère, A. *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2008.

Rey, Alain. *Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert, 1995.

Taylor, John. *The Science of Soccer : A Bouncing Ball and a Banana Kick*. Korea: University of New Mexico Press, 2015.

Walter, Henriette. *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris: Robert Laffont, 1997.

Les sources électroniques:

Entrée « lexie ». *Trésor de la langue française informatisé* [En ligne]. (Page consultée le 9 juillet 2016)

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3275533140>

Entrée « calque ». *Trésor de la langue française informatisé* [En ligne]. (Page consultée le 10 juillet 2016)

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=4261521495;r=1;nat=;sol=0;>

Entrée « boutique ». *Trésor de la langue française informatisé* [En ligne]. (Page consultée le 10 juillet 2016)

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=33465180;r=1;nat=;sol=1;>

Entrée « standing ». *Trésor de la langue française informatisé* [En ligne]. (Page consultée le 15 mai 2016)

<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=651808560;>

Entrée « scorer ». *Wiktionnaire. Fr.wiktionary.org*. [En ligne]. (Page consultée le 3 mai 2016).

[https://fr.wiktionary.org/wiki/scorer;](https://fr.wiktionary.org/wiki/scorer)

Entrée « footing ». *Dictionnaire De Français Larousse*. Larousse, Éditions. [En ligne]. (Page consultée le 4 juillet 2016).

<http://larousse.fr;>

Entrée « footing ». *The Oxford Dictionary*. [En ligne]. (Page consultée le 4 juillet 2016).

<http://Oxforddictionaries.com>;

La Rédaction. "Coutumes Et Traditions : Début Du Football En France. Ballon, Origine Football Ou Soule (Melle), Football Association, Football Rugby. Clubs, Équipes : Premiers Championnats De France". *La France pittoresque. Histoire de France, Patrimoine, Tourisme, Gastronomie*. (Page consultée le 5 mai 2016)

<http://www.france-pittoresque.com/>

www.lequipe.fr

www.lemonde.fr